



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 29 avril 2020

Report de la publication des comptes 2019 et de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires

Dans le cadre défini par l'ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020, Global EcoPower (FR0011289198 - ALGEP) informe ses actionnaires du report de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires et de la publication du rapport financier annuel.

Dans le contexte des incertitudes liées à la crise sanitaire actuelle, et dans le cadre défini par l'ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020, Global EcoPower a décidé de reporter la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires au mois de septembre 2020 au plus tard. La date précise sera fixée ultérieurement et la convocation à cette assemblée sera effectuée en utilisant les moyens légaux en vigueur.

Parallèlement, sur le fondement du communiqué de l'Autorité des Marchés Financiers du 30 mars 2020, la publication du rapport financier annuel sera repoussée au mois de juin, sa rédaction ayant été compliquée par la gestion des répercussions de la crise sanitaire.

Jean-Marie Santander, co-fondateur et Président Directeur Général de Global EcoPower, déclare : « Suite au confinement dû au Covid-19, Global EcoPower a maintenu son activité en télétravail, et ce, jusqu'au 11 mai 2020. La reprise s'effectuera dans le strict respect des règles sanitaires mises en place par le Gouvernement. Dès lors, et dans le cadre défini par l'ordonnance n°2020-318, nous avons décidé de reporter les dates de la prochaine assemblée générale et du Conseil d'administration devant arrêter les comptes de la société. Nul doute que cette pandémie va accélérer les tendances dans les opérations écologiques et notamment les projets mettant en œuvre l'économie circulaire. »

À propos de Global EcoPower :

GEP est un acteur clé de la « green industrie » à travers deux activités :

- Une activité historique **de construction de centrales ENR** utilisant l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse comme sources d'énergies. GEP intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la construction à l'exploitation des centrales. GEP a construit et mis en service plus de 10 centrales représentant une capacité installée de plus de 150 MW ;
- Une nouvelle activité à plus forte valeur ajoutée **de construction et développement** de complexes de « Green Energy Business » incluant une activité écologique fortement consommatrice d'énergie.

GEP construit actuellement un premier complexe algo-solaire à Payra-sur-L'Hers (Aude) qui combine production d'énergie verte et culture de spiruline. Ce complexe permet non seulement au site de

production d'être en autonomie totale pour ses besoins en énergie, mais également d'être en excédent d'énergie, ce qui impactera positivement et significativement la rentabilité d'exploitation.

GEP a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 24,6 M€ avec un résultat opérationnel de 4,8 M€ et un résultat net de 2,7 M€. GEP est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011289198 - Mnémo : ALGEP). La Société est éligible au PEA-PME.

Le « Green Energy Business » en quelques mots ...

Dans le cadre de la transition écologique, le « Green Energy Business » associe la production d'énergie verte à une activité écologique industrielle, afin de minimiser l'impact sur l'environnement. Le « Green Energy Business », qui consiste à construire des complexes à énergie positive verte, pérennise le prix de revient du produit écologique grâce à l'autoconsommation.